



Résiliation bail par le bailleur pour occupation

Par **mathmarsu**, le **03/03/2008** à **22:29**

bonjour,

nous sommes propriétaires d'une maison en bretagne que nous louons à des particuliers.
nous habitons en location en région parisienne.

nous avons trouvé du travail en bretagne et souhaitons réintégrer notre logement.

le bail cours depuis le 15 décembre 2007.

pouvons nous réintégrer notre logement avec un préavis de six mois, ou devons nous attendre la fin du bail (2010)?

meci de vos réponses.

Par **mathmarsu**, le **08/03/2008** à **10:00**

up svp